

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 12 octobre 2020

**Futur habitat avec prestations**

## **Une nouvelle étude se penche sur les coûts de l'habitat protégé**

**Lors du congrès spécialisé de ce jour « Habitat protégé », CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) présentent une étude qui se penche pour la première fois sur les coûts de l'habitat protégé en Suisse. Cette analyse confirme le besoin d'action au plan politique : afin de permettre aux personnes ayant besoin d'assistance de vivre dans une forme d'habitat qui leur correspond, il faut de nouveaux modèles de financement. La modification engagée de la loi pour les prestations complémentaires représente un premier pas important.**

En ligne et en présentiel, quelque 600 invités des milieux de la politique et des secteurs spécialisés discutent de nouvelles formes d'habitat et de soins pour les personnes ayant besoin d'assistance, dans le cadre du congrès spécialisé « Habitat protégé ». Ce congrès est consacré à la troisième forme d'habitat, qui s'est développée à côté de l'habitat à la maison, avec soins ambulatoires et assistance, et de l'habitat avec soins dans une institution.

Même si l'offre et la demande ne cessent de croître dans l'habitat protégé, des questions importantes relatives au financement restent non résolues. L'étude du bureau BASS présentée à ce congrès spécialisé calcule pour la première fois les coûts de l'habitat protégé en Suisse et esquisse des amorces de solution pour son financement. Elle jette ainsi les bases pour des débats techniques et politiques approfondis. Cette étude a été commandée par CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS). L'étude des coûts représente la deuxième partie d'une analyse en plusieurs parties de l'habitat protégé.

### **Les principaux résultats de l'étude**

Sur la base de données empiriques, les auteurs de l'étude ont analysé et calculé les coûts de quatre groupes de prestations pour quatre différents niveaux de soins et d'assistance. Ces quatre niveaux de l'habitat protégé se distinguent par l'envergure de l'offre et le degré de fourniture de soins. Les coûts moyens vont de 2'365 à 9'894 francs par mois, en fonction du niveau (cf. tableau ci-après). Aujourd'hui, la possibilité, pour les personnes ayant besoin d'assistance, de choisir la forme d'habitat et d'assistance dépend souvent du revenu de leurs rentes et de leur fortune. Si elles ont besoin de prestations complémentaires, leurs possibilités de choix sont restreintes. Car actuellement, les prestations complémentaires ne couvrent pas les coûts de l'habitat protégé, dans la plupart des cantons. Au plan politique, des efforts sont en cours pour assurer le financement de l'habitat protégé ([motion](#)

[18.3716](#) « Prestations complémentaires pour les personnes âgées en logement protégé »). Pour les auteurs de l'étude, des exigences valables pour l'ensemble de la Suisse concernant les offres d'habitat protégé donnant droit à la prise en charge de prestations spécifiques devraient notamment être définies, dans le cadre de la révision prévue de la loi. De plus, ces auteurs recommandent l'étude de critères d'accès supplémentaires, afin d'éviter une entrée prématurée dans un logement protégé.

**Tableau : Coûts moyens par niveau et groupe de prestations, en CHF par mois<sup>1</sup>**

*(L'habitat protégé de la catégorie D correspond à l'offre de prestations la plus réduite, la catégorie A à l'offre de prestations la plus étendue)*

Groupe de prestations	Niveau D	Niveau C	Niveau B	Niveau A
Loyer	1'597	1'744	1'574	1'792
Prestations de base et mises à disposition	248	383	433	1'014
Prestations de service et d'aide au ménage	445	737	789	1'657
Soins et assistance	798	1'833	2'569	6'159
<b>Total (sans soins/assistance)</b>	<b>2'365</b>			
<b>Total</b>	<b>2'498</b>	<b>4'705</b>	<b>5'239</b>	<b>9'894</b>

**Les associations demandent de nouvelles solutions de financement**

Des lacunes de financement existent actuellement non seulement pour l'habitat protégé, mais aussi pour l'habitation dans son logement familial et en institution. Les organisations faïtières nationales CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) et Pro Senectute demandent par conséquent de revoir le financement et de le poser sur de nouvelles bases. Ce qu'il faut, ce sont des approches globales pour le financement de prestations d'assistance répondant aux besoins et offrant aux personnes ayant besoin d'assistance une vie la plus autodéterminée possible. Pour cette raison, le débat sur la future conception des prestations complémentaires doit impérativement tenir compte également de modèles de fourniture des soins intégrés dans des formes d'habitat flexibles – que ce soit dans le logement familial, dans un logement protégé ou dans une institution.

L'ampleur de l'assistance requise dans le logement familial est déterminée par l'étude « Accompagnement des seniors à domicile: besoins et coûts », également commandée par Pro Senectute. Aujourd'hui, les prestations sont fournies, en majeure partie, par l'entourage privé. Si une assistance externe devient nécessaire, les personnes concernées supportent les coûts en grande partie elles-mêmes.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur le tableau, consultez l'[Étude complémentaire sur l'habitat protégé – Coûts de l'habitat protégé | Rapport final | CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse, ASPS | 2020](#)

Pour les personnes ayant besoin d'assistance, il est essentiel que le déménagement dans l'habitat protégé ou dans une institution se fasse au bon moment. Si l'on parvient à éviter des transferts prématurés, on évite également des coûts de la santé. Des modèles de financement échelonnés pour des prestations d'assistance échelonnées permettent, idéalement, une plus grande liberté de choix individuelle concernant les formes d'habitat, sans que cela entraîne une augmentation des coûts par personne.

### **Etude « Coûts de l'habitat protégé » (2020)**

- Bannwart Livia, Künzi Kilian et Gajta Patrik (2020). [Etude complémentaire sur l'habitat protégé – coûts de l'habitat protégé](#) dans le modèle à quatre niveaux selon Imhof et Mahrer-Imhof (2018), sur mandat des organisations partenaires CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse, Association Spitex privée Suisse ASPS. Berne : bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS.
- [Fiche d'information sur l'« Coûts de l'habitat protégé »](#)

### **Etude « Accompagnement des seniors à domicile: besoins et coûts » (2020)**

- [Communiqué de presse relatif à l'étude, Pro Senectute, 1<sup>er</sup> octobre 2020](#)

### **Etude « Habitat protégé en Suisse – Les fondements d'un modèle » (2018)**

- Imhof L., Mahrer-Imhof R. (2018). [Habitat protégé en Suisse – Les fondements d'un modèle](#). Etude commandée par CURAVIVA Suisse, senesuisse, Aide et soins à domicile Suisse. Winterthur : Nursing Science & Care GmbH.
- [Fiche d'information sur l'étude](#) « Habitat protégé en Suisse – Les fondements d'un modèle ».

### **Contacts**

**CURAVIVA Suisse :**

Daniel Höchli, directeur  
031 385 33 48, [media@curaviva.ch](mailto:media@curaviva.ch)

**senesuisse :**

Christian Streit, secrétaire  
031 911 20 00, [chstreit@senesuisse.ch](mailto:chstreit@senesuisse.ch)

**Aide et soins à domicile Suisse :**

Marianne Pfister, secrétaire  
031 381 22 81, [pfister@spitex.ch](mailto:pfister@spitex.ch)

**ASPS:**

Marcel Durst, secrétaire  
031 370 76 86, [marcel.durst@spitexprivée.swiss](mailto:marcel.durst@spitexprivée.swiss)

**CURAVIVA Suisse** est l'association de branche nationale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit 2'600 homes et institutions sociales destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour créer les meilleures conditions possibles pour les collaborateurs et, en conséquence, une qualité de vie élevée pour les résidents de ses institutions membres.

[www.curaviva.ch](http://www.curaviva.ch)

**senesuisse** représente les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. En tant que pays aisé, nous devrions offrir des soins, une prise en charge et une infrastructure de la meilleure qualité qui soit aux personnes âgées.

[www.senesuisse.ch](http://www.senesuisse.ch)

**Aide et soins à domicile Suisse** compte 24 associations cantonales auxquelles les organisations d'Aide et soins à domicile sont affiliées. En Suisse, il y a un total de 570 organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif. Environ 39'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge chaque année environ 295'000 clientes et clients et leur permettent ainsi de continuer à vivre dans leur environnement familial. 80% de l'ensemble de la clientèle d'aide et de soins à domicile sont pris en charge par des structures à but non lucratif.

[www.aide-soins-domicile.ch](http://www.aide-soins-domicile.ch)

**L'Association Spitex privée Suisse ASPS** est l'association de branche des organisations Spitex privées. Elle compte 216 membres qui emploient plus de 8'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 15 et 35 % selon la région. Les organisations privées intègrent la dimension relationnelle aux soins. Chaque jour, c'est la même personne qui vient à la même heure s'occuper des clientes et des clients.

[www.spitexprivée.swiss](http://www.spitexprivée.swiss)